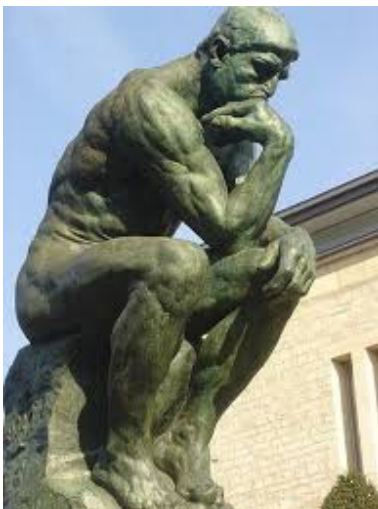


<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article2455>



Penser la situation

- La démocratie : un enjeu - Qu'est-ce-que la souveraineté populaire ? -



Date de mise en ligne : mardi 3 mars 2026

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

par André Bellon, Ancien Président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale

Une responsable de l'Insee répétait souvent : « Tout est problème de nomenclatures ». Jamais cet aphorisme n'a paru être aussi adapté qu'aujourd'hui. On peut, bien sûr, se demander en quoi cette question concerne la vie politique. Et pourtant... Le débat autour de la qualification officielle des partis politiques n'est-il pas une interrogation en matière de nomenclatures ?

La France insoumise (LFI) conteste le qualificatif d'extrême gauche qui lui est attribué tandis que le Rassemblement national (RN) en fait autant par rapport à celui d'extrême droite. A priori, le débat peut sembler tourner avant tout autour du rôle éminemment contestable du ministère de l'Intérieur qui s'octroie le privilège de la dénomination des partis politiques, ce qui lui permet d'être à la fois juge et parti. Mais n'y a-t-il pas plus important ? N'est-ce pas l'arbre qui cache la forêt ? Car la dénomination des partis ne touche pas seulement ceux-ci individuellement. Elle dessine le champ politique, les alliances, les enjeux fondamentaux et, au bout du compte, bloque toute remise en cause du système. Au-delà, elle définit la morale en matière politique.

La vie publique tourne, depuis des décennies, autour de concepts historiques essentiels : la gauche, la droite, leurs formes tranquilles comme leurs formes extrêmes. Cette nomenclature politique pérenne, née de l'histoire, est rassurante pour les esprits, surtout ceux des dirigeants qui peuvent ainsi définir leurs opposants ou adversaires et, par voie de conséquence, les formes extrêmes qu'ils ont mission de combattre. Lutter contre l'extrême est alors perçu comme lutter contre le mal. C'est à partir de cette vision de la vie publique qu'est, par exemple, apparu le « Front républicain » au second tour des législatives de 2024 face au Rassemblement national étiqueté extrême-droite. En 2024 (comme aux dernières présidentielles), cette union a bien sûr fonctionné en tant que barrage, mais a généré ensuite une impossibilité d'union politique dans une perspective gouvernementale. On voit là un exemple manifeste de la capacité des dénominations à s'abstraire des réalités. Pourquoi a-t-il fallu deux ans et les drames récents pour enfin comprendre qu'il était politiquement absurde, par exemple, de voir Elisabeth Borne ou Gérald Darmanin voler au secours de Raphaël Arnault... et la France Insoumise voter pour les premiers ? Dans le cas de l'extrême droite, le « barrage » a d'autant plus fonctionné que ce courant politique est officiellement associé aux expériences fascistes et nazies, elles-mêmes associées à une idée du mal absolu. Faire « barrage » reviendrait donc à combattre le mal absolu. Désormais, cette notion de mal absolu tend à s'étendre au qualificatif d'extrême gauche. Certains envisagent ainsi un « cordon sanitaire » contre la France insoumise pour les scrutins de 2027. On pourra s'offusquer en vain de la symétrie si on n'interroge pas plus largement le cadre intellectuel qui la permet.

Et c'est là qu'intervient la question des nomenclatures politiques. Telles qu'elles sont utilisées aujourd'hui, elles correspondent à un paysage politique ancien définissant la vie publique autour de deux concepts : l'affrontement gauche-droite d'une part, le lutte du bien et du mal d'autre part. Ces principes sont-ils encore efficaces aujourd'hui ? Permettent-ils de décrire pertinemment la réalité ? La gauche comme la droite peinent à se définir elles-mêmes, travaillées qu'elles sont par des contradictions internes de plus en plus profondes. En effet, à partir des années 1980-1990, la marginalisation ou la disparition des grandes confrontations idéologiques d'antan a vidé les mots de leur substance, réduisant l'opposition droite-gauche à une querelle de « marques déposées » sans vérification de la qualité du produit.

Les catégories « bien » et « mal » se prêtent aux généralisations abusives et supportent peu la discussion. Elles conviennent ainsi à l'univers de la croyance et de la religion. En revanche, en politique, où doit dominer le débat libre et raisonné, elles figent la pensée et antagonisent sur la base de raccourcis, favorisent les anathèmes et les étiquetages excluants. Et, au bout du compte, légitiment la violence. Le mal est, paraît-il, identifié, mais comme toujours dans l'histoire, cela n'induit pas automatiquement l'identification du bien. D'où la possibilité théorique de l'étendre, possibilité en passe de se concrétiser au détriment de la France insoumise.

Se référer au mal, en l'absence d'un travail de réflexion et de confrontation au réel, devient ainsi une commodité et conduit à pérenniser les partis tels qu'ils sont, fiers de leurs différences théoriques, mais souvent bien en peine de se définir par rapport aux grands défis de notre temps : la sauvegarde des droits naturels de l'homme et du citoyen dans le cadre de la mondialisation et de son vecteur européen. N'est-ce pas finalement la question clef, celle qui empêche toute recomposition de la vie politique autour de ces questions fondamentales ?

Depuis 2005 et le vote « Non » des Français au Traité Constitutionnel, depuis le coup d'Etat de Nicolas Sarkozy bafouant ce vote par la signature du traité de Lisbonne, la question de la démocratie, c'est-à-dire de la souveraineté nationale et populaire est posée. Elle a traversé le mouvement des Gilets jaunes qui n'ont reçu que la répression pour seule réponse. Elle traverse de toute évidence les instances bruxelloises même si Ursula Von der Leyen tente une fédéralisation autoritaire à marche forcée et un développement des traités de commerce internationaux. Mais elle ne trouve pas de traduction dans la vie politique française. Nous retrouvons là, de façon visible, la question des nomenclatures. Celles qui nous sont imposées ont pour conséquence de marginaliser la question centrale de la démocratie et de focaliser les débats sur des aspects certes importants, mais de moins en moins fondamentaux au moment où nous sommes. Les mouvements clairement fascistes existent mais restent périphériques. En revanche, l'ambiguïté et la confusion règnent d'un bout à l'autre de l'échiquier politique sur la démocratie, les droits fondamentaux, les rapports entre Etat et nation qui sont au cœur de la crise politique actuelle.

C'est ainsi que la référence au fameux Etat de droit s'impose progressivement comme un appendice du bien, c'est-à-dire comme une valeur indiscutable et non pas comme un principe à défendre. Certes, il est primordial qu'existent des règles dans la société et qu'elles s'imposent à tous sans distinction. Mais, là encore, l'opposition bien/mal et les nomenclatures politiques officielles empêchent de poser des questions légitimes. Comment la souveraineté du peuple, concept républicain, peut-elle être si souvent qualifiée d'extrême droite alors qu'elle s'est affirmée en France en même temps que la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ? Au-delà du principe de la soumission au droit, fondamental en démocratie, qui proclame que sa fabrication échappe de plus en plus au suffrage universel et à ses représentants élus ? Si nous nous référons à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, son article 6 dispose que « la loi est l'expression de la volonté générale », faisant d'ailleurs écho à l'article 3 de notre Constitution « la souveraineté nationale appartient au peuple... ». Peut-on encore juger que ces principes fondent la fabrication de l'Etat de droit, tout particulièrement lorsque le droit européen est supérieur au droit national, lorsqu'il émane de la Cour de Luxembourg dont la tendance à s'autosaisir est de plus en plus manifeste ? La nécessité d'un référendum sur cette question s'impose aujourd'hui à l'évidence. Et le seul qualificatif politique de ce référendum qui dépasse les acteurs politiques officiels s'appelle démocratie.

Il est alors extraordinaire de voir que ces questions n'apparaissent au mieux que de façon marginale dans les débats publics. Loin de nous l'idée suivant laquelle les questions très anciennes qui agitent le débat politique seraient devenues sans intérêt. Mais elles continuent de s'imposer aujourd'hui au détriment de la question centrale : qui est le souverain ? Bien sûr, les objectifs théoriques des principaux partis sont honorables et nécessaires, mais peut-on les considérer comme sérieux alors que l'Etat ne dispose plus de l'autorité et des moyens permettant leur mise en œuvre ? Faut-il rappeler que, depuis le XVIIIème siècle, la vie politique tourne autour de la réalisation des objectifs émancipateurs de la Révolution française ? La souveraineté nationale et populaire en sont les outils. De nos jours, la marginalisation de ces questions par un jeu politique figé conduit à la destruction de toute vie publique et à la mort programmée des libertés.

Comment la « volonté générale » peut-elle se manifester dans une confusion politique aussi profonde ? De plus en plus éloignés des enjeux fondamentaux, les acteurs politiques ne sont que des ombres dans un monde en transformation.

Dans ce contexte, les électeurs s'éloignent du débat politique. Bien plus, ils ne sont plus membres d'un peuple de plus en plus ignoré et pourtant théoriquement souverain. Recréer ce souverain est une œuvre de salut public.

Article publié également par <https://reuniondecisioncitoyenne.fr/penser-la-situation/>